

LABELS QUALIREPAR & BONUSRÉPAR : RÉPARER À PRIX RÉDUIT EN TOUTE CONFIANCE

LISTE ET SOUTIENS FINANCIERS*



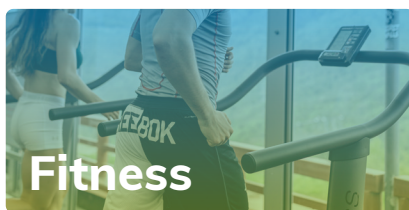
Cuisine

Machine à café avec filtre	15€	Machine à café dosette/capsule	15€
Machine à café dosette/capsule	15€	Machine à café tout automatique	25€
Machine à café tout automatique	25€	Plaque de cuisson	25€
Plaque de cuisson	25€	Presse-agrumes	15€
Presse-agrumes	15€	Réfrigérateur	25€
Réfrigérateur	25€	Réfrigérateur / Congélateur	25€
Réfrigérateur / Congélateur	25€	Robot multifonctions	15€
Robot multifonctions	15€	Robot pâtissier	25€
Robot pâtissier	25€	Robot / préparateur chauffant	30€
Robot / préparateur chauffant	30€	Table de cuisson	20€
Table de cuisson	20€		



Cave à vin

Cave à vin 25€



Fitness

Plateforme vibrante	15€
Rameur	15€
Tapis de course	15€
Vélo d'appartement	15€



Salon, pièce à vivre familiale

Amplificateur (dont amplificateur home-cinéma)	20€
Appareil photo numérique	20€
Chaîne hi-fi	20€
Climatiseur mobile	25€
Lecteur DVD	20€
Lecteur enregistreur audio vidéo	20€
Purificateur d'air et humidificateur	15€
Tablette	25€
Téléphone fixe	15€
Téléphone portable la casse écran éligible	25€
Téléviseur	60€
Tuner / démodulateur	20€
Ventilateur	15€



Jeux

Console de jeu	20€
Drone	20€

Le soutien financier s'applique à concurrence du montant de la facture réparation – i.e. si le montant TTC de la facture est inférieur au montant du soutien financier, la réparation n'est pas prise en charge par le Fonds réparation

*Ces montants sont déduits directement de votre facture TTC de réparation, qui doit être réalisée uniquement auprès d'un réparateur labellisé QualiRépar ou BonusRépar et sur des appareils hors garantie légale ou commerciale (y compris les extensions de garantie)

LABELS QUALIREPAR & BONUSRÉPAR : RÉPARER À PRIX RÉDUIT EN TOUTE CONFIANCE

LISTE ET SOUTIENS FINANCIERS*



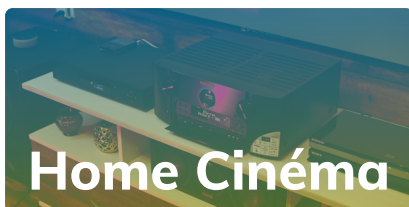
Aspirateur (Balais / Robot / Traineau)	40€
Centrale vapeur	20€
Épilateur	15€
Lave-Linge	50€
Lisseur	15€
Nettoyeur vapeur	20€
Rasoir	15€
Repassage (hors centrale vapeur) : fer à repasser	15€
Repassage (hors centrale vapeur) : défroisseur à main	15€
Tondeuse	15€
Sèche-cheveux	15€
Sèche-linge	50€



Instrument de musique 15€



Gyrouroue	15€
Hoverboard	15€
Outils électroportatif	20€
Perceuse	15€
Perceuse / Visseuse	20€
Trottinette électrique	15€
Vélo à assistance électrique	15€
Visseuse	15€



Enceinte (dont enceinte home-cinéma)	20€
Home-Cinéma	20€
Table de mixage	20€
Vidéo-projecteur	30€



Taille-haie électrique	15€
Tondeuse à gazon électrique et robot	15€
Tondeuses thermiques à conducteur marchant pour des réparations ≥ 150€ TTC	30€
Tondeuses thermiques autoportées pour des réparations ≥ 200€ TTC	30€



Imprimante et scanner seuil déclenchement = 150 euros	35€
Moniteur seuil déclenchement = 100 euros	30€
Ordinateur fixe / tout-en-un seuil déclenchement = 150 euros	50€
Ordinateur portable seuil déclenchement = 150 euros	50€

Le soutien financier s'applique à concurrence du montant de la facture réparation – i.e. si le montant TTC de la facture est inférieur au montant du soutien financier, la réparation n'est pas prise en charge par le Fonds réparation

*Ces montants sont déduits directement de votre facture TTC de réparation, qui doit être réalisée uniquement auprès d'un réparateur labellisé QualiRépar ou BonusRépar et sur des appareils hors garantie légale ou commerciale (y compris les extensions de garantie)